



AVEC LES FOYERS RURAUX

## FICHE D'INSCRIPTION

LE STAGIAIRE	n° de dossier c	OHÉSION SOCIA	LE :		
nom:					
DATE DE NAISSANCE :					
CODE POSTAL :					
TÉL :					
Exerce actuellement une activité salariée SI OUI, PROFESSION :					
SI NON, SITUATION : ÉTUDIANT, précisez :  LYCÉEN AUTRE, précisez :					
Autorisez-vous la Fédération de communication, les fichiers limitation de durée ?	audio, photo				
Avez-vous un régime alimentaire particulier 1		OUI 🔲 I	non		
Êtes-vous adhérent aux Foyers Ruraux ?			ion		
Si OUI, dans quelle association ?					
Comment avez-vous eu connaissance de ce	e stage ?				
Mission locale Commun	e Presse	Internet,	précisez :		
Je m'inscris à la formation :		nternat	Demi-pension		
Générale BAFA, du au	·	à			
Appro BAFA, thème :					
du au	à				
Générale BAFD, du au	l	à			
Perfectionnement BAFD, du	au	à			

Votre demande d'inscription est enregistrée dès la réception par courrier des documents demandés au verso : (un accusé de réception vous sera envoyé)

- · La fiche d'inscription duement remplie.
- Le numéro de dossier cohésion sociale (s'inscrire sur le site : www.bafa-bafd.gouv.fr)
- Une photo d'identité récente, une attestation de responsabilité civile, une photocopie de la carte de sécurité sociale, une photocopie de l'attestation de mutuelle.
- Le paiement TOTAL du stage : un premier chèque de 200 € (ou une attestation de prise en charge de votre formation par un organisme) + 1 ou 2 chèques maximum pour le solde du stage demandé.

Aucune inscription ne peut être prise en compte sans la TOTALITÉ du règlement.

- 2 timbres.
- 2 enveloppes timbrées libellées aux nom et adresse du stagiaire.
- Une photocopie de la carte d'identité.
- Une photocopie de la Responsibilité Civile.
- Une photocopie de la carte de mutuelle.
- Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale.

## Pour l'approfondissement (en plus des documents précédents) :

La validation du stage Pratique.

N'oubliez pas, après avoir effectué votre stage pratique, de valider votre formation base dans votre espace personnel sur le site de la cohésion sociale: www.bafa-bafd.gouv.fr. Ceci est obligatoire pour votre inscription à une session d'approfondissement.

Fédération des Foyers Ruraux 2, bis place du capitaine Ansart 62190 Lillers

## Tarifs et Aides financières :

- Des tarifs étudiés parmi les moins coûteux : ils comprennent les frais pédagogiques, d'assurance, les frais de gestion de dossier et les frais de restauration. Vous pouvez demander un devis détaillé.
  - Des aides financières :
    - La C.A.F (Caisse d'Allocation Familiales) : Les différentes aides varient d'un département à l'autre.
    - La M.S.A. (Mutuelle Sociale Agricole).
- La mesure «Coup de Pouce» du département du Pas de calais et de la C.A.F de 200 € par formation effectuée en internat pour les 17-29 ans (plus d'infos sur www.jeunesdu62.fr).
  - Un comité d'entreprise.
  - Votre commune ou Communauté de communes.
  - La mission locale, dans le cadre du fond départemental d'aide aux jeunes.
- En cas de désistement moins de 15 jours avant le début du stage, il sera retenu 120€ au titre des frais administratifs. L'adhésion à l'association n'est en aucun cas remboursable. En cas d'annulation moins de 3 jours avant le stage ou en cas de non présentation au stage, aucun remboursement ne pourra être réclamé (quelque soit le motif).

Une session peut être annulée, si les conditions d'effectifs, d'inscription ou d'encadrement ne permettent pas d'assurer la qualité de la formation. Les stagiaires sont immédiatement informés ; les sommes versées sont immédiatement remboursées. En cas de départ anticipé du stage pour une raison quelconque, il n'est fait aucun remboursement des sommes versées.

Je soussigné(e) :, responsable lég	al de l'enfant,
autorise les responsables du stage à prendre toutes les mesures médicales nécessaires en cas de	besoin pour
mon enfant et m'engage à en assurer le réglement.	

Fait à	 Date:/	/